

Membres présents :

<u>MEMBRES ELUS</u>	<u>MEMBRES EXTERIEURS</u>	<u>PERSONNALITES INVITEES</u>
Collège A : M. Vincent EGEA Collège B : Mme Claire GOLLETY M. Aurélien SIRI Collège C : Mme Evelyne FONTAINE M. Jean-Louis ROSE	Membres de droit : M. Ambdi Hamada JOUWAOU représenté par Mme Machehi HASSANI M. Emmanuel ROUX Représentants des activités économiques : M. Zainal CHARAFOUDINE Mme Bibi Echati MOUSSA Personnalité extérieure : Mme Anrafati COMBO	Mme. Béatrice GILLE, rectrice de la région Académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, chancelière des universités M. Patrick GILLI, président de l'université Paul-Valéry (Montpellier 3) M. Stephan MARTENS, vice-recteur de Mayotte M. Philippe PAILLET, secrétaire général adjoint chargé des affaires régionales au sein de la région Académique Occitanie M. Dominique SORAIN, préfet de Mayotte QUORUM ordinaire : 14/20 <i>(majorité des membres en exercice présente ou représentée)</i> QUORUM budgétaire et statutaire : 10/20 <i>(majorité de l'effectif légal présente)</i>

Membres absents (excusés) : M. Philippe AUGÉ (membre de droit), M. Abdou DAHALANI (représentant des organismes de salariés) M. Hugues DELOUTE (personnalité extérieure), M. Thierry GALARME (représentant des organisations d'employeurs), M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI (membre de droit), M. LEROY Nicolas (représentant des professeurs d'université), M. Matthieu LUCAS (collège des BIATSS).

Membres absents : M. Ridjal ABDOULAHY (collège des BIATSS), Mme Mouna-Malika MBOIBOI (représentante des usagers), M. Saïd Abdallah Saïd MOHAMADI (représentant des usagers).

Invités absents (excusés) : M. Jean-Paul BELHADI (directeur financier et administratif), Mme Ida ALI (agent comptable).

A l'ouverture de la séance, 10 personnes sont présentes sur les 20 membres composant le conseil d'administration, 4 procurations ont été données : M. Philippe AUGÉ (président de l'université partenaire de Montpellier) à M. Aurélien SIRI, M. Abdou DAHALANI (représentant des organismes de salariés) à M. Zainal CHARAFOUDINE, M. Hugues DELOUTE (personnalité extérieure) à M. Aurélien SIRI, M. Thierry GALARME (représentant des organisations d'employeurs) à M. Jean-Louis ROSE.

Nature de l'acte :

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte

Vu le compte-rendu de la commission scientifique du 26 avril 2018.

Le CUFRe est autorisé à organisé un colloque international intitulé « la modélisation mathématique dans le contexte de Mayotte et de sa région » du 15 au 17 novembre 2018 conformément à l'annexe financière jointe.

Les droits d'inscription sont répartis de la manière suivante :

- 50 euros pour les conférenciers non invités,
- 20 euros pour les étudiants (toutes universités confondues)

Résultats du vote :

Nombre de votants..... : 14	Pour..... : 14
Abstention..... : 00	Contre..... : 00

La présidente du conseil d'administration du CUFRe
Anrafati COMBO



Le directeur du CUFRe directeur
Aurélien SIRI



Envoi au contrôle de légalité le : 28 OCT. 2018 <i>En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Mayotte peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de transmission au représentant de l'Etat à Mayotte.</i>	Certifié exécutoire le : <i>En application de l'article 21 du décret n° 2011-1299 précité, les délibérations du conseil d'administration sont exécutoires dans un délai de 15 jours suivant leur réception par le représentant de l'Etat à Mayotte.</i>
---	---

Colloque International



LA MODÉLISATION MATHÉMATIQUE DANS LE CONTEXTE DE MAYOTTE ET DE SA RÉGION

C I M O M '18

15, 16 et 17 Novembre 2018, CUFR de Mayotte

APPEL À COMMUNICATIONS

Un axe de recherche du Centre Universitaire de Formation et de Recherche (C.U.F.R.) de Mayotte créé en 2012 est la modélisation des systèmes « complexes » dont l'étude est suscitée par les problématiques écologiques et socio-économiques spécifiques au développement de l'île et, plus largement, de sa région. Conformément à cet axe, la section Mathématiques du département Sciences et Technologie et le département Sciences de l'Education du C.U.F.R. organisent en partenariat avec le Vice-rectorat de Mayotte les **15, 16 et 17 Novembre 2018** un colloque international intitulé

« La modélisation mathématique dans le contexte de Mayotte et de sa région »

Au cours de ce colloque seront présentées des contributions relatives aux axes suivants :

Axe 1 : La présentation, l'état des lieux des problèmes écologiques et socio-économiques de l'île et de sa région qui justifient des entreprises de modélisation.

Axe 2 : La discussion de modélisations mathématiques liées à l'étude des systèmes complexes.

Axe 3 : La réflexion générale sur la modélisation mathématique s'inscrivant en particulier dans des approches épistémologiques ou historiques.

Axe 4 : Le numérique comme outil de modélisation dans l'enseignement des mathématiques.

L'objectif majeur de ce colloque est de favoriser la mise en place d'un réseau de chercheurs entre Mayotte et divers pôles d'excellence scientifique. Il s'agit ainsi en premier lieu d'augmenter la visibilité et l'attractivité de l'île et sa région. Il s'agit aussi de créer des ouvertures thématiques pour les mathématiques avancées et la modélisation.

Propositions de contribution

Toute proposition de contribution (communication orale ou poster) s'inscrivant dans l'un ou plusieurs des axes indiqués sera bienvenue. Les propositions doivent être adressées au plus tard le 30 Juillet 2018 à : solym.manou-abi@univ-mayotte.fr avec copie à : colloquemaths.cufr2018@gmail.com

Les propositions (en français ou en anglais) seront envoyées en fichier Word et comprendront un titre et un résumé ne dépassant pas 2000 signes, bibliographie comprise. Elles seront attachées à un courriel spécifiant clairement les noms, prénoms, affiliations scientifiques et institutionnelles du ou des auteurs ainsi que le titre de la communication.

Des actes de conférences seront publiés à la suite des communications faites.

Format des communications orales

Une communication est présentée par un(e) ou plusieurs auteur(e)s. Elle comprend 30 à 45 minutes de présentation et de discussion.

Format et organisation des posters

Titre, Contact de l'auteur(e), Objectifs, Cadre théorique, Méthodologie, Résultats, Conclusion/Perspectives. Format du poster final : A0 ; Format de soumission : A3 ; Orientation portrait, Fond uni.

Le comité scientifique du colloque évaluera l'ensemble des propositions reçues. Une notification d'acceptation, de demande de précisions, de modifications ou de refus sera adressée à chaque auteur(e).

Calendrier

30 Juillet : Date limite de réception des résumés des communications et posters

15 Août : Notification d'acceptation des résumés par le comité scientifique

15 au 17 Novembre 2018 : Tenue du colloque.

Les conférenciers invités au CIMOM'18

Sophie DABO-NIANG, Professeure des Universités, Université de Lille

Jean DHOMBRES, Directeur d'études émérite de l'EHESS, Paris

Toka DIAGANA, Professeur des Universités, Howard University, Washington

Marion LE GONIDEC, Maître de conférences, Université de La Réunion

Jean-Michel MARIN, Professeur des Universités, Université de Montpellier

Etienne PARDOUX, Professeur émérite des Universités, Aix Marseille Université

Angelo RAHERINIRINA, Maître de conférences, Université de Fianarantsoa, Madagascar

Benoîte DE SAPORTA, Professeure des Universités, Université de Montpellier

Gwladys TOULEMONDE, Maître de Conférences, Université de Montpellier

Comité Scientifique du CIMOM'18

Abal-Kassim CHEIK AHAMED, Maître de conférences, CUF de Mayotte & Univ. de La Réunion

Sophie DABO-NIANG, Professeure des Universités, Université de Lille (Présidente du comité)

Jean DHOMBRES, Directeur d'études émérite de l'EHESS, Paris
Toka DIAGANA, Professeur des Universités, Howard University, Washington
William DIMBOUR, Maître de conférences, Université de Guyane
Marion LE GONIDEC, Maître de conférences, Université de La Réunion
Loïc LOUISON, Maître de conférences, Université de Guyane
Solym Mawaki MANOU-ABI, Maître de conférences, CUFR de Mayotte & IMAG Montpellier
(Porteur et Responsable scientifique du projet du CIMOM'18)
Jean-Michel MARIN, Professeur des Universités, Université de Montpellier
André MAS, Professeur des Universités, Université de Montpellier
Abdennebi OMRANE, Professeur des Universités, Université de Guyane
David POUVREAU, Docteur en histoire des sciences et Agrégé de mathématiques, CUFR de Mayotte & IMAG Montpellier
Jean-Jacques SALONE, Maître de conférences, CUFR de Mayotte & IMAG Montpellier
Laurent SOUCHARD, Inspecteur régional des mathématiques, Vice-rectorat Mayotte
Luc TROUCHE, Professeur des Universités, ENS de Lyon

Comité d'organisation du CIMOM'18

Abal-Kassim CHEIK AHAMED, Maître de conférences en Informatique et Mathématiques Appliquées, CUFR de Mayotte & Univ. De La Réunion
Solym M. MANOU-ABI, Maître de conférences en Mathématiques, CUFR de Mayotte & IMAG Montpellier. *Responsable scientifique*
David POUVREAU, Docteur en histoire des sciences et Agrégé de Mathématiques, CUFR de Mayotte & IMAG Montpellier
Jean-Jacques SALONE, Maître de conférences en Mathématiques appliquées et Sciences de l'éducation, CUFR de Mayotte & IMAG Montpellier
Laurent SOUCHARD, Inspecteur Pédagogique Régional de mathématiques, Vice-rectorat de Mayotte

Comité Logistique et Administratif :

Ridjal ABDOULAH, Responsable logistique
Jean Paul BELHADI, Directeur administratif et financier
Amélie MOISAN, Assistante de direction
Jean Louis ROSE, Responsable Pôle Culture
Nagathe TOIOUILOU, Gestionnaire Mission et Appui à la Recherche

Contacts CIMOM'18

Pour plus de renseignements veuillez contacter

solym.manou-abi@univ-mayotte.fr (Questions relatives aux Axes 1 & 2)

pvrdd@gmail.com (Questions relatives à l'Axe 3 et informations sur l'hébergement)

jean-jacques.salone@univ-mayotte.fr (Questions relatives aux Axes 2 & 4)

laurent.souchard@dbmail.com (Questions relatives à l'Axe 4)